

ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant

A. BONNEMENTS:

Roubaix-Touvoing: Trois mois... 13.50
Six mois... 26.50
Un an... 50.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne,
trois mois... 15 fr.
La France et l'Étranger, les frais de poste
en sus.

Le prix des abonnements est payable
d'avance. — Tout abonnement continue,
jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant

INSERTIONS:

Annonces: la ligne... 20 c.
Réclames: »... 30 c.
Faits divers: »... 50 c.

On peut traiter à forfait pour les abon-
nements d'annonces.
Les abonnements et les annonces sont
reçus à Roubaix, au bureau du journal,
à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grand-
Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITTE
et C<sup>o</sup>, 8, place de la Bourse; à Bruxelles, à
l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

Table with financial data: 24 NOVEMBRE (Service gouvernemental), 3 0/0, 4 1/2, Emprunts (5 0/0), 23 NOVEMBRE: 3 0/0, 4 1/2, Emprunts (5 0/0), Actions Banque de France, Société générale, Crédit foncier de France, Chemins autrichiens, Lyon, Est, Ouest, Nord, Midi, Suez, Péruvia, Actions Banque ottomane, Londres cour, Crédit Mobilier, Turc.

DEPECHE COMMERCIALES

New-York, 24 novembre
Change sur Londres 4.84 1/2; change
sur Paris, 5.17 1/2
Valeur de l'or, 114 3/8
Café good fair, (la livre) 19
Café good Cargoes, (la livre) 19 1/2
Marché ferme.
Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et C<sup>o</sup>
représentés à Roubaix par M. Bulteau-Des-
bonnets:
Cotons: Ventes 1,000 b. Demande
plus suivie. Prix les mêmes.
Liverpool, 25 novembre.
Cotons: Ventes 10,000 b. soutenu.
New-York, 25 novembre.
Cotons: Ventes 12 1/4.
Recettes des 5 jours: 125,000.
Dépêches affichées à la Bourse de Roubaix.
Liverpool, 25 novembre.
Cotons: Ventes 10,000 b. Amérique
embarquement novembre décembre
6 3/4.
Havre, 25 novembre.
Cotons: Ventes 12.50 b. Low-Louis-
siane flottant 83.50.
New-York, 25 novembre.
Cotons: 13 1/4.
Recettes 125,000 b.

Bulletin du jour

L'Assemblée continue à se hâter l'en-
têtement. Elle n'est parvenue hier qu'à
voter cinq articles et s'est arrêtée à l'ar-
ticle 8. Nous sommes encore loin de
l'article 14 qui règle le mode de scrutin
et sur lequel se livra la grande bat-
taille dans laquelle les gauches com-
pèrent prendre leur revanche. Cependant,
il est possible que cet article vienne
aujourd'hui. On nous assure que les
conservateurs ont compris que le scru-

tin de liste par arrondissement, à la
façon de M. Rive, serait encore plus
défavorable que le scrutin de liste par
département. Il y a donc tout lieu d'es-
pérer que le scrutin uninominal sera
maintenu purement et simplement.
Le vote sous enveloppe, adopté lors
de la seconde lecture, a été définitive-
ment écarté. L'amendement de M.
Corne a été rejeté par 382 voix contre
321. L'article 5 a été adopté et un article
additionnel de M. d'Abouville, établissant
le suffrage à deux degrés, a été rejeté.
Après le vote de l'article 6, M. Du-
temple a développé un amendement à
l'article 7, demandant l'inéligibilité des
officiers à l'exception des officiers gé-
néralistes en disponibilité ou qui deman-
dent à être en disponibilité.
L'amendement de M. Dutemple a été
rejeté. L'article 7 a été adopté. M. Hervé
de Saisy n'a pas pu faire admettre un
amendement qu'il avait présenté
pour interdire aux députés toutes les
fonctions salariées, y compris celles de
ministre. L'article 8 a été adopté. La
gauche a fait de grands efforts pour em-
pêcher la mise à l'ordre du jour du pro-
jet de classement de la redoute des Hauts-
Bruyères, du projet modifiant l'ar-
ticle 31 de la loi du 27 juillet 1872 et du
projet relatif à l'administration de l'ar-
mée. Conformément à la demande du
ministre de la guerre, ces trois projets
ont été mis à l'ordre du jour. On a en-
suite levée la séance.

Il paraît que la Porte insiste auprès
des ambassadeurs de Russie et d'Autri-
che, pour qu'ils fassent des représenta-
tions auprès du prince Nicolas à propos
de beaucoup de Monténégrins continuent
à se joindre aux insurgés. On mande,
en effet, de Raguse que 6,000 Monténé-
grins en armes avec deux batteries sont
campés près de la frontière de l'Herzég-
ovine. Le Times a reçu, en outre, des
dépêches de Cetinje, 23 novembre, dis-
sant que l'envoyé de la Serbie est reparti
pour Belgrade avec les bases d'un
traité. Rien ne serait encore définitive-
ment conclu; mais le Monténégro in-
sisterait pour qu'on prit en considéra-
tion les intérêts des Slaves de la Dal-
matie et de la Croatie. C'est au milieu
de ces compétitions que le froid est ve-
nu heureusement suspendre les opérati-
ons militaires.

Une division de l'escadre anglaise
a appareillé pour l'Adriatique. On attend
de Plymouth une autre division desti-
née à renforcer l'escadre de la Méditer-
ranée.
Le cabinet espagnol a discuté, en pré-
sence du général Martinez Campos, le
plan de la prochaine campagne dans le
nord. Le conseil a approuvé les explica-
tions du général Martinez Campos.
Le budget fédéral helvétique arrêté
par le conseil fédéral accuse 42 millions
de recettes et 42,800,000 fr. de
dépenses. Il se balance donc avec un
déficit éventuel de 800,000 francs.

M. Paul de Cassagnac à Belleville

Hier soir a été tenue, à Mémilmont-
ant, la réunion privée à laquelle avait
été invité M. Paul de Cassagnac. Les
journaux du matin sont d'accord pour
reconnaître que l'assistance était fort
nombreuse; mais, alors que le Gaulois
parle de la présence de beaucoup d'ouv-
riers, le Journal des Débats dit que le
nombre de porteurs de blouse était fort
restreint; un bon nombre de ses audien-
ces de Mémilmontant et de Belleville
sont, ajoute-t-il, décorés de plusieurs

ordres. A neuf heures, le président,
un ouvrier en habit noir et cravate
» blanche, donne lecture de la lettre
» adressée à M. Paul de Cassagnac, et
» il invite celui-ci à prendre la parole.
» M. Paul de Cassagnac paraît à la tri-
» bune. Immenses applaudissements.
» Cri: Vive Cassagnac! vive l'empe-
» reur! On agite circulairement les
» chapeaux et quelques casquettes. L'o-
» rateur commence.
Nous n'avons point encore le texte
officiel du discours de M. de Cassagnac,
le Pays publiera sans doute ce soir.
Nous devons nous en rapporter au Jour-
nal des Débats, qui analyse fort longue-
ment cette allocution. Nous reprodui-
sons cette allocution.

M. Paul de Cassagnac déclare qu'il
a considéré la convocation qui lui a été
adressée comme un ordre venant du
peuple. C'est pourquoi il est venu.
Il est un fils de 89 et se reconnaît
qu'un maître, le peuple, devant lequel
les empereurs, les rois et les présidents
de République doivent courber la tête.
(Acclamations.) Il respecte l'opinion de
son auditoire. (Très-bien!) mais il veut
défendre la sienne devant lui. Il ne par-
lera pas de l'impérialisme, c'est une
cause qui lui est personnelle; il prendra
un terrain plus large, celui de la France
et du patriotisme. (Bravos.) Il recon-
naît que Belleville est un endroit redou-
table, un endroit qui a fait peur à bien
d'autres, mais qui ne lui fait pas peur
à lui. Ici l'orateur qui parle d'une voix
claire et forte, retousse sa moustache.
(Acclamations.) Belleville est regardé
comme un volcan qui jette sa lave
sur Paris; mais Belleville a été calom-
nié, comme Paris. Paris a servi d'égoût
aux impuretés de la province et à un
ramassis d'étrangers. Belleville a été sali
par Paris. L'orateur ne veut pas se dis-
simuler qu'il va s'y heurter à des sou-
venirs odieux et sanglants, — le sou-
venir de Rochefort par exemple (mouve-
ment). — de Rochefort, un lâche qui
voulait régler en dix minutes la ques-
tion sociale, et qui n'a pas même réglé
la voiture qui l'emportait loin du dan-
ger. (Bruyants applaudissements.) Bel-
leville a entendu aussi Flourens; mais
l'orateur s'incline devant Flourens, il le
salue librement, volontairement, car
Flourens a su mourir; il a su verser son
sang pour ce qu'il croyait être sa foi.
(Acclamations.) — Après cet
exorde, l'orateur annonce qu'il va abor-
der la question qui lui a été posée: Ce
que serait l'empire s'il revenait? —
Mais d'abord il y en a une autre qui
doit être vidée: savoir à quoi la Répu-
blique a servi. (Bravos ironiques.)

L'orateur fait l'histoire de la répub-
lique, en remontant à ses origines. Il
remonte à Manlius et à Léonidas; il
prouve que ces républicains étaient
des aristocrates et que l'avènement de
César a été la victoire du peuple sur les
nobles, comme l'avènement de Napoléon
a été la victoire de la nouvelle société
sur l'ancienne. (Applaudissements.)
Quant aux Léonidas et aux Manlius d'au-
jourd'hui, ils se sauvent en ballon
(bravos et rires — faibles protestations bien-
tôt étouffées), ou ils demandent des
préfectorats. (Trépidations et bravos.)
L'orateur, continuant l'histoire de
la république, passe aux temps moder-
nes. Il se demande ce que le peuple doit
à 93. Il ne lui doit ni la liberté ni la légalité:
elles datent de 89. (Applaudisse-
ments unanimes.) Savez-vous ce qu'a
fait 93? Il a guillotiné, — et guillotiné
surtout des gens du peuple, — il en a

guillotiné 11,000, sur lesquelles 1,400
nobles seulement. Passant à la révolu-
tion de 1848, dont les survivants es-
saient aujourd'hui de bâillonner le peu-
ple pour se venger du 24 février, il
remarque que le peuple a, selon son
habitude, été trompé par ses chefs. Le
peuple, lui, se trompe; mais il est sincère.
Il est allé tout bonnement, honnête-
ment se faire tuer aux barricades; ses
chefs ont pris des ambassades et des
ministères, et ne lui ont rien laissé.
C'est vrai! — C'est toujours comme ça!
Alors, le peuple s'est vengé en faisant
les journées de juin. On l'a massacré.
Le 4 septembre... (Interruption. — Ah!
ah! — Une voix: « Et le coup d'Etat,
vous n'en dites rien! » — Cris violents:
« A la porte! à la porte! — Tumulte in-
descriptible.)

L'orateur intervient et demande
qu'on accorde la parole à l'interrupteur.
Celui-ci arrive non sans peine à la tri-
bune. Il a été élevé, dit-il, sous la Ré-
publique (murmures; nouvelle interrup-
tion), et le coup d'Etat l'a tué. (Les
murmures redoublent. — Huées. — Tu-
multe au bureau. — L'interrupteur dis-
paraît comme dans une trappe. — Le
silence se rétablit et M. Paul de Cassa-
gnac reprend.) Il n'a pas peur de cette
question du coup d'Etat, il ne reculera
pas devant elle. Il convient que le coup
d'Etat a violé la loi. (Mouvements divers.
— C'est vrai! — Ce n'est pas vrai! —
Colloques animés dans l'auditoire.) Le
président n'avait pas plus le droit de
mettre, le 2 décembre, l'Assemblée à la
porte, que l'Assemblée n'avait le droit
de chasser l'empire le 4 septembre.
(Cris: Honte! honte! horreur!) Cepen-
dant, il ne s'élèverait pas contre le 4
septembre si le 5 septembre avait con-
sulté le peuple. (Il a raison! — Bravo!)

L'empire, lui, avait commis une illé-
galité; mais il en appelle à son juge, le
peuple, de qui relèvent tous les gouver-
nements; le peuple, qui efface toutes les
illégalités, comme le Pape efface tous les
péchés; le peuple, qui seul a le droit de
violenter la loi et d'absoudre les violations
de la loi, car les lois et les décrets sont
écrits sur le sable, et le peuple les enlève,
quand il veut, de son large pied; le
peuple a absous l'empire. (Tonnerre
d'applaudissements.) Sans doute, le coup
d'Etat ne s'est pas fait sans qu'il y ait eu
quelques morts; mais savez-vous com-
bien il y en a eu après le 4 septembre,
lorsque le peuple égaré et trompé a
voulu encore une fois se venger de ses
chefs? Il y en a eu 25,000 et 40,000 ar-
restations. (Mouvements divers.) Voilà
ce qu'ont fait les Thiers, les Jules Fa-
vre, les Picard. Quant à Gambetta, lui,
il était sur les bords de l'Océan, à se la-
ver les pieds. (Exclamations et rires.)
Parmi les hommes qui se sont insurgés
alors, victimes de fallacieuses promesses,
il y avait plus d'égarés que de coupables;
les vrais coupables sont debout. (C'est
vrai! — Nouvelles acclamations.) Et
voilà ce que la République a rapporté
au peuple! Jusqu'à quand donc les ba-
vardis et les bavards se serviront-ils du
peuple comme d'une échelle qu'ils re-
poussent ensuite du pied? (Tonnerre
d'applaudissements.)

L'orateur admet pourtant qu'il y a
des républicains honnêtes et sincères
qui rêvent une république idéale. Il n'y
croit pas, lui! à cette République-là. Si
elle existait, il serait le premier à l'ac-
cepter; mais c'est un mirage. (Oui! oui!)
La véritable République est celle qui fi-
gurait sur l'exergue de nos pièces de
monnaie: République française, Napo-

léon, empereur. (Applaudissements trois
fois répétés. — On recommence à agiter
les chapeaux.)
L'orateur aborde alors la seconde
partie de sa tâche, celle de démontrer à
quoi l'empire peut servir. Par ce que
l'empire a été, on peut juger ce qu'il sera,
et l'orateur énumère, tous les bienfaits
dont le peuple est redevable à l'empire:
la vulgarisation de la dette, l'essor donné
au commerce et à l'industrie, les tra-
vaux de Paris; — aujourd'hui les tra-
vaux sont interrompus, la République
ne rebâtit pas même ce qu'elle a détruit
et brûlé. (Hou! hou! ironiques.) L'ora-
teur poursuit son énumération: les or-
phelins, les bains (interruption: De
l'eau claire! — Voix: A l'ordre! A la
porte l'insolent!) les fourneaux économi-
ques... (Nouvelles interruptions. L'inter-
rupteur demande la parole, mais sa voix
est couverte par les huées.) L'orateur
convient que l'empire n'a pas compris la
liberté comme la République. (Il a eu
raison!)

Aujourd'hui, sous le régime de l'é-
tat de siège, nous ne jouissons d'aucune
liberté et nous sommes sensés les avoir
toutes. (Exclamations ironiques.) L'em-
pire, lui, voulait et donnait des libertés
pratiques, la liberté de manger, de boire
et de coucher à bon marché. (Faibles
applaudissements.) Cela s'est appelé la
corruption impériale. L'empire donnait
le bien-être au peuple, le peuple usait
à sa guise! On n'a pas le droit de lui
dire: Tu te corromps. Il a le droit de se
corrompre si cela lui plaît; n'est-il pas
le maître? Si l'empire revient, (cris: Il
reviendra!) eh bien! il fera ce qu'il a
déjà fait: il donnera le bien-être au peu-
ple. (Applaudissements redoublés.)

L'orateur croit pouvoir promettre
au nom de l'empire — et les promesses
de l'empire ne sont pas des promesses
vaines comme celles de la République —
la suppression des octrois, le change-
ment des lois de succession et de muta-
tion, l'impôt sur le revenu, qui obligera
les riches à payer davantage et qui per-
mettra au peuple de payer moins. (Ton-
nerre d'applaudissements.) Voilà ce que
donnera l'empire, s'il revient. (Il revien-
dra! Il reviendra!) Ici, l'orateur se tourne
vers le bureau: En disant, comme
vous l'avez fait dans votre lettre: s'il
revient? n'avez-vous pas avoué qu'il
pouvait revenir? (Oui, oui, c'est vrai?)
Et savez-vous pourquoi il reviendra?
D'abord parce que la Constitution le
permet. Le parti de l'empire n'a pas be-
soin de conspirations, la légalité lui suf-
fit, il a le temps d'attendre; il sait que
le pouvoir est occupé par un honnête
homme, et il s'en réjouit, car aussi
longtemps que cet honnête homme y
sera, d'autres n'y seront pas. (Rires et
bravos.) L'empire reviendra donc si le
peuple le veut. (Oui! oui! nous sommes
7 millions.) Il suffira de le consulter
(Oui! oui! c'est cela), et de lui deman-
der s'il veut la République ou l'empire.
S'il se prononce en faveur de la Répu-
blique, ce que l'orateur ne croit pas, il se
soumettra au jugement du peuple.
Que tous les partis en fassent autant, et la
France sera sauvée! (Explosion d'émou-
vement de bravos, qui se prolongent long-
temps après que l'orateur est descendu
de la tribune.)

A cet instant, un auditeur est monté
à la tribune et a déclaré que, bien
qu'habitant Belleville depuis longtemps,
il ne connaissait dans la réunion qu'un
bien petit nombre d'habitants du quar-
tier. Ces compromettantes indiscretions
ont été étouffées sous les cris, et la
séance a été levée.

La campagne du Nord.
(PREMIER ARTICLE.)
La Commission du 4 septembre a
tenu à poursuivre jusqu'au bout le cours
de ses travaux. Elle vient de publier le
rapport de l'honorable M. de Pioger,
député du Morbihan, sur la campagne
du Nord.
La Commission du 4 septembre a
passé successivement en revue la poli-
tique, l'administration, les finances, la
diplomatie, la stratégie enfin du gouver-
nement du 4 septembre. Elle a entendu
des témoins de toute sorte, recueilli des
dépositions nombreuses, accumulé des
documents précieux. Nous avons ana-
lysé, ici même, en suivant l'ordre de
leur publication, la plupart de ces docu-
ments. Nous avons notamment rendu
compte des deux rapports de M. Ulric
Perrot, député de l'Oise, sur les opérati-
ons des armées de la Loire et de l'Est.
La mort est venue interrompre M. Per-
rot au milieu de l'œuvre remarquable
qu'il avait entreprise: il n'a pu consi-
gner dans un de ces rapports qu'il sa-
vait rendre si intéressants, l'opinion de
la commission sur les opérations de
l'armée du Nord. La commission a dû
confier à l'honorable M. de Pioger, dé-
puté du Morbihan, le soin de terminer
l'œuvre laissée inachevée par M. Perrot.

La campagne du Nord ne commence
réellement qu'aux combats livrés autour
d'Amiens le 27 novembre 1870. Le gé-
néral Farre qui commandait depuis la ré-
traite du général Bombaki, en atten-
dant l'arrivée du général Faidherbe qui
revenait d'Afrique, avait à faire face aux
Prussiens, qui avaient réuni des forces
considérables, s'élevant au moins à
45,000 hommes, et qui s'avançaient rapi-
dement sur Amiens. Le général Farre
prit position sur la rive gauche de la
Somme, à cheval sur des hauteurs dont
le point culminant était Villers-Breton-
neux. Les villages de Cacy, de Gen-
telles, de Boves, de Camon furent occu-
pés. Les Prussiens attaquèrent vive-
ment les points de Boves et de Gentelles.
Ils rencontrèrent une résistance éner-
gique. Le village de Cacy, confié à un
bataillon du 47e, ne fut occupé par les
Prussiens qu'après une lutte où le com-
mandant et sept officiers furent mis
hors de combat. Les Prussiens, redou-
blant d'efforts, avaient réuni 40 bouches
à feu pour emporter la situation de Vil-
lers, quand les munitions vinrent à
manquer, tant était grande la pénurie
de toutes choses dans l'armée du Nord!
Sur ce point notre ligne fut forcée.

Les positions de Boves, Cagny et Lon-
gucourt, occupées par un effectif insuffi-
sant, avaient été attaquées par l'ennemi
avec beaucoup d'élan. Les troupes char-
gées de garder ces villages, écrasées
par une artillerie supérieure, furent
obligées de se retirer en arrière, à l'abri
d'épaulements à peine ébauchés. La
bataille était perdue; mais la résistance
avait été assez énergique pour laisser
aux Prussiens des doutes sur l'étendue
de leur victoire. Ils se demandaient si
le général Farre prendrait le parti de
se replier vers le Nord. Ils ne le surent
d'une façon positive que le lendemain
par leurs patrouilles, qui trouvèrent
nos positions abandonnées. C'est alors
que le général Von Goeben se hasarda
à pénétrer dans Amiens, sans rien faire,
d'ailleurs, pour inquiéter la retraite de
l'armée française.

Quelques jours après, le général
Faidherbe, nommé au commandement
du 2<sup>e</sup> corps et de la 3<sup>e</sup> division mil-

En le retrouvant, après six ans d'ab-
sence et de regrets, elle avait tout ou-
blié, avec la sublime indulgence des
mères, qui ne seraient pas mères, si
elles pouvaient se souvenir.
Cet accueil émut Lucien plus qu'il
ne le supposait possible; quelque chose
comme un remords gonfla son cœur
pendant qu'avec une affection vraie il
rendait à la pauvre femme caresse pour
caresse.
Elle était tombée sur un fauteuil.
Presqu'agonisée devant elle, il baisait
ses mains laborieuses que, depuis tant
d'années, il avait condamnées au tra-
vail pour solder ses fautes.
— Vous me pardonnez, disait-il,
vous êtes bonne!... J'ai été bien fou, bien
faible!... Mais, vous savez, je suis cor-
rigé, sauvé, et le bonheur nous sourit
à tous...
— Le bonheur!... Le voilà, tiens,
c'est de te revoir là, près de moi... près
de moi, comme lorsque tu étais tout
petit.
— Le bonheur, c'est mon mariage,
vous savez, mère, ce brillant mariage
pour lequel vous m'avez envoyé votre
consentement.
— Eh bien?
— Eh bien! votre consentement
écrit, sans un pardon... je viens cher-
cher mon pardon.
Elle lui prit la tête à deux mains et

cachait ses lèvres avides dans les chères
boucles blondes.
— Oh! moi! fit-elle à voix basse, je
t'ai pardonné, mais c'est ton père.
Ses épaules eurent un involontaire
frisson.
— S'il allait ne plus revenir encore
une fois! En six ans, il n'était jamais
venu, jamais... On n'avait reçu de lui
que des demandes d'argent... et plus
tard, bien plus tard, il y avait une se-
maine à peine, une prière d'avoir à en-
voyer le consentement légal pour un
mariage projeté.
De tout ce qu'avait fait son fils pen-
dant ces années d'absence, elle ne sa-
vait rien de plus. Aujourd'hui, il revenait,
il repartait aussitôt.
— Mon Dieu! qu'il revienne! qu'il
revienne! pria-t-elle en tombant, les
mains jointes, devant le crucifix qui
avait reçu sur ses pieds cloués et san-
glants tant de larmes maternelles.
Lucien traversa la Seine d'un pas
rapide, prit sa course dans le Carrou-
sel et ne s'arrêta que rue de l'Echelle,
au premier, devant la large porte vitrée,
encadrée de cuivres étincelants, qui
donnait entrée dans les bureaux de
MM. Rogerat et C<sup>o</sup>, agents de change.
Les petites loges où travaillent les
employés étaient closes. On entendait
plus le susurrement des voix traînantes
ou grondeuses derrière les treillis où

s'étoient tant de pauvres êtres voués
aux chiffres à perpétuité.
Aux chiffres, qui enrichissent les
autres seulement!
— Les bureaux sont fermés, mon-
sieur, dit le garçon de caisse avec hu-
neur.
— Monsieur le caissier des titres est
encore là, je suppose? demanda Lucien
avec hauteur.
C'est étrange? la politesse réussit
rarement dans les administrations tant
publiques que privées.
Le garçon supposa logiquement que,
pour parler si haut, le nouveau venu
devait avoir tous les droits imaginables:
— Si monsieur veut bien me dire son
nom, je vais demander à M. le caissier
des titres...
Lucien tendit sa carte avec impa-
tience et le garçon s'effondra derrière
une boiserie.
Deux secondes après, il reparaisait,
courbé et souriant:
— Si monsieur veut prendre la pei-
ne...

Le bureau des titres, chez MM. Ro-
gerat, était au bout d'un large corridor
et séparé du public par une première
porte et par une grille.
A travers le treillage, Lucien vit son
père debout derrière une table à com-
partiments couverte de papiers, et de-

vant une caisse ouverte, dans la vérifi-
cation de laquelle l'arrivée du jeune
homme l'avait visiblement dérangé.
Sans attendre d'autre autorisation,
Lucien franchit les deux obstacles et
salua M. Firmerol en se tenant à dis-
tance, en homme respectueux plus en-
core qu'en coupable repentant.
Le grand vieillard de la rue Saint-
Placide arrêta sur son fils un regard
froid où ne se lisait ni surprise ni in-
térêt.
Il fallait, certes, que ce père eût été
profondément atteint dans sa tendresse
et dans son honneur pour revoir avec
une telle impassibilité un fils unique,
éloigné depuis six ans.
— Quel motif vous amène, monsieur?
demanda-t-il d'un ton glacial.
— Mon père!... ma mère m'a par-
donné, balbutia Lucien.
— La pauvre femme!... Je vous
félicite d'avoir obtenu l'absolution de
ce cœur que vos fautes ont brisé.
— Des folies de jeunesse...
— Etre secrétaire, à vingt ans, d'un
de nos grands avocats; n'avoir qu'un
pas à faire pour débiter avec éclat, et
dévotement, comme un larron vulgaire, la
caisse de son protecteur!... ceci, mon-
sieur, ne saurait s'appeler, même dans
la bouche de la plus faible, de la plus
tendre des mères, une folie de jeunesse.
Devant ce dur langage, qui retraçait

à grands traits l'histoire de sa vie per-
due, Lucien sentit qu'il faisait fausse
route et qu'attendrir un père, dont il
avait failli déshonorer la vieillesse, était
une autre entreprise que d'amolir le
cœur maternel.
— Je me marie, monsieur, reprit-il
avec plus de calme; voulez-vous donc
que la famille de Montchenet, qui me
fait l'honneur de m'accepter, connaisse
nos dissensions?
— Comment, l'avez-vous trompée?
— Oh! monsieur!...
— Il faut appeler les choses par leur
nom.
— Cette famille a pu s'informer; je
n'ai mis nul obstacle à son enquête.
— Il est vrai, monsieur, que grâce
au dévouement des vôtres, au travail
de la vieille mère, au mien, vous pouvez
passer tout simplement pour un jeune
homme qui aime les voyages.
— Je vous en bénis, mais...
— Oh! ne me bénissez pas, je vous
prie; je tenais à l'honneur de mon nom.
On entendit ouvrir une porte inté-
rieure.
— Firmerol! appela une voix pleine
d'autorité.
— Je suis à vos ordres, monsieur
Rogerat, répondit le caissier en ran-
geant machinalement, par la force de
l'habitude, les registres qui encom-
braient son bureau. (A suivre).

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 26 NOVEMBRE 1875.
— 22 —

VAISSEAUX BRULÉS

PAR CLAIRE DE CHANDENEUX.
XI.
(Suite)

Ce soir-là, quand elle ouvrit la fe-
nêtre et déplaça le pot de géranium pour
mieux voir, ce ne fut pas le vieillard
qu'elle entrevit tournant le trottoir de
la rue de Sèvres, ce fut un grand jeune
homme blond dont l'apparition la fit
tressaillir et pâlir subitement. Jugez
donc... depuis six ans!
— Lucien! mon Lucien!... Est-ce
possible?... Je ne le reconnais pas...
Et pourtant si... C'est lui!... Mais qu'il
est changé!... Lucien!
Elle courut à la porte, elle se pen-
cha sur l'escalier, elle écouta les pas
qui montaient, qui montaient, qui
montaient.
— Te voilà!
Elle se jeta dans les bras de son fils,
l'étreignit, le dévora de baisers, baigna
ses cheveux de larmes pressées, sans
se souvenir qu'elle avait promis au père
outragé de recevoir en étranger, s'il
revenait jamais, le fils qui avait abreu-
vé leur vieillesse de douleur.

En le retrouvant, après six ans d'ab-
sence et de regrets, elle avait tout ou-
blié, avec la sublime indulgence des
mères, qui ne seraient pas mères, si
elles pouvaient se souvenir.
Cet accueil émut Lucien plus qu'il
ne le supposait possible; quelque chose
comme un remords gonfla son cœur
pendant qu'avec une affection vraie il
rendait à la pauvre femme caresse pour
caresse.
Elle était tombée sur un fauteuil.
Presqu'agonisée devant elle, il baisait
ses mains laborieuses que, depuis tant
d'années, il avait condamnées au tra-
vail pour solder ses fautes.
— Vous me pardonnez, disait-il,
vous êtes bonne!... J'ai été bien fou, bien
faible!... Mais, vous savez, je suis cor-
rigé, sauvé, et le bonheur nous sourit
à tous...
— Le bonheur!... Le voilà, tiens,
c'est de te revoir là, près de moi... près
de moi, comme lorsque tu étais tout
petit.
— Le bonheur, c'est mon mariage,
vous savez, mère, ce brillant mariage
pour lequel vous m'avez envoyé votre
consentement.
— Eh bien?
— Eh bien! votre consentement
écrit, sans un pardon... je viens cher-
cher mon pardon.
Elle lui prit la tête à deux mains et

cachait ses lèvres avides dans les chères
boucles blondes.
— Oh! moi! fit-elle à voix basse, je
t'ai pardonné, mais c'est ton père.
Ses épaules eurent un involontaire
frisson.
— S'il allait ne plus revenir encore
une fois! En six ans, il n'était jamais
venu, jamais... On n'avait reçu de lui
que des demandes d'argent... et plus
tard, bien plus tard, il y avait une se-
maine à peine, une prière d'avoir à en-
voyer le consentement légal pour un
mariage projeté.
De tout ce qu'avait fait son fils pen-
dant ces années d'absence, elle ne sa-
vait rien de plus. Aujourd'hui, il revenait,
il repartait aussitôt.
— Mon Dieu! qu'il revienne! qu'il
revienne! pria-t-elle en tombant, les
mains jointes, devant le crucifix qui
avait reçu sur ses pieds cloués et san-
glants tant de larmes maternelles.
Lucien traversa la Seine d'un pas
rapide, prit sa course dans le Carrou-
sel et ne s'arrêta que rue de l'Echelle,
au premier, devant la large porte vitrée,
encadrée de cuivres étincelants, qui
donnait entrée dans les bureaux de
MM. Rogerat et C<sup>o</sup>, agents de change.
Les petites loges où travaillent les
employés étaient closes. On entendait
plus le susurrement des voix traînantes
ou grondeuses derrière les treillis où

s'étoient tant de pauvres êtres voués
aux chiffres à perpétuité.
Aux chiffres, qui enrichissent les
autres seulement!
— Les bureaux sont fermés, mon-
sieur, dit le garçon de caisse avec hu-
neur.
— Monsieur le caissier des titres est
encore là, je suppose? demanda Lucien
avec hauteur.
C'est étrange? la politesse réussit
rarement dans les administrations tant
publiques que privées.
Le garçon supposa logiquement que,
pour parler si haut, le nouveau venu
devait avoir tous les droits imaginables:
— Si monsieur veut bien me dire son
nom, je vais demander à M. le caissier
des titres...
Lucien tendit sa carte avec impa-
tience et le garçon s'effondra derrière
une boiserie.
Deux secondes après, il reparaisait,
courbé et souriant:
— Si monsieur veut prendre la pei-
ne...

Le bureau des titres, chez MM. Ro-
gerat, était au bout d'un large corridor
et séparé du public par une première
porte et par une grille.
A travers le treillage, Lucien vit son
père debout derrière une table à com-
partiments couverte de papiers, et de-

vant une caisse ouverte, dans la vérifi-
cation de laquelle l'arrivée du jeune
homme l'avait visiblement dérangé.
Sans attendre d'autre autorisation,
Lucien franchit les deux obstacles et
salua M. Firmerol en se tenant à dis-
tance, en homme respectueux plus en-
core qu'en coupable repentant.
Le grand vieillard de la rue Saint-
Placide arrêta sur son fils un regard
froid où ne se lisait ni surprise ni in-
térêt.
Il fallait, certes, que ce père eût été
profondément atteint dans sa tendresse
et dans son honneur pour revoir avec
une telle impassibilité un fils unique,
éloigné depuis six ans.
— Quel motif vous amène, monsieur?
demanda-t-il d'un ton glacial.
— Mon père!... ma mère m'a par-
donné, balbutia Lucien.
— La pauvre femme!... Je vous
félicite d'avoir obtenu l'absolution de
ce cœur que vos fautes ont brisé.
— Des folies de jeunesse...
— Etre secrétaire, à vingt ans, d'un
de nos grands avocats; n'avoir qu'un
pas à faire pour débiter avec éclat, et
dévotement, comme un larron vulgaire, la
caisse de son protecteur!... ceci, mon-
sieur, ne saurait s'appeler, même dans
la bouche de la plus faible, de la plus
tendre des mères, une folie de jeunesse.
Devant ce dur langage, qui retraçait